

Comment investir avec Aktionariat



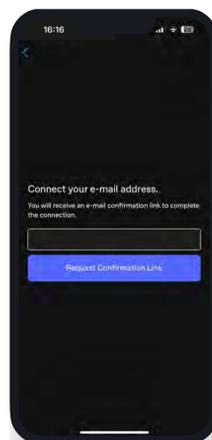
1. Télécharge l'app Aktionariat

L'application Aktionariat te permet de consulter et de gérer ton portefeuille d'actions tokenisées. Utilise-la comme portefeuille principal pour stocker tes actions.



2. Complète tes informations

Ajoute les informations personnelles à la création d'un compte chez Aktionariat.



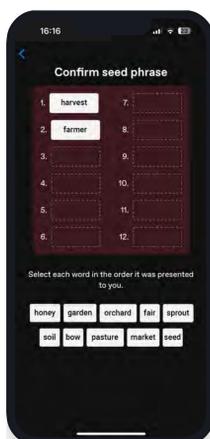
3. Ajoute ton email

L'email est nécessaire pour l'ouverture du compte et te permettra de recevoir des informations sur l'évolution des actions communautaires.



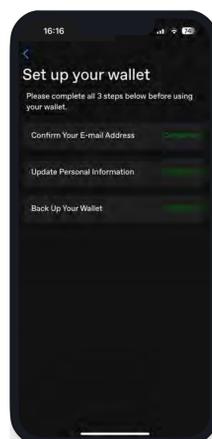
4. Note ta phrase de récupération

Cette phrase est la clé d'accès à ton portefeuille. Note-la sur papier et garde-la en lieu sûr et secret. Ne la stocke pas sur ton téléphone ou ton ordinateur.



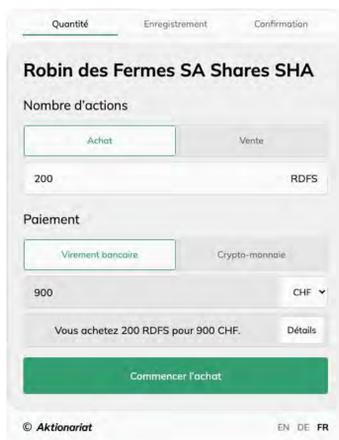
5. Entre ta phrase de récupération

Saisis les mots de la phrase que tu as préalablement notée.



6. Tu es prêt à acheter des actions RDF

Ton portefeuille est configuré, tu pourras facilement investir dès l'ouverture de la levée de fonds.



7. Rends toi sur robindesfermes.ch/investir

Cette page te donne accès à l'interface d'achat de nos actions. Entre le nombre d'actions RDFs (Robin des Fermes SA) que tu souhaites acquérir. Le montant sera affiché en CHF juste en dessous, dans la section **Paiement**. Veille à sélectionner l'option **Virement bancaire**. Enfin, clique sur **Commencer l'achat**.



8. Sélectionne le Wallet "App mobile Aktionariat"

N'oublie pas d'avoir terminé de valider ton profil sur l'application Aktionariat.



9. Scan le QR Code avec ton téléphone & l'app Aktionariat

Tu peux scanner sur QR en te rendant sur l'app, dans l'onglet tout en bas au centre **Connect**. Puis clique sur **Scan QR Code**. Accepte le message **connect** sur ton téléphone. Ton wallet sera connecté au site, clique sur **suivant**.



10. Affichage de tes données enregistrées d'actionnaire

Les données que tu as enregistrée sur ton application s'affiche maintenant sur le brokerbot. Clique sur **Suivant**.



11. Aperçu de la transaction

Lis et coche la case **J'ai lu les conditions d'investissement et je les accepte**. Si tu n'es pas un salarié de Robin des Fermes, tu n'as pas besoin de cocher la case en dessous. Enfin, clique sur **Demander des instructions de paiement**.



12. Tu reçois la facture par email

Nous t'envoyons une facture par email. Vire le montant que tu souhaites investir. Une fois que nous aurons reçu le versement, nous t'enverrons tes actions Robin des Fermes SA sur l'application Aktionariat. Tu seras officiellement actionnaire de la société au niveau légal et juridique! Félicitations et bienvenu.e parmi nous!